

Bienvenue à tous à HOIPHARM DIJON 2004!

Notre congrès est l'occasion de cultiver l'esprit de solidarité qui existe entre les pharmaciens hospitaliers et de le renforcer... parce que la pharmacie hospitalière en 2004 n'est plus un long fleuve tranquille !

Sachez que nous avons fait, au sein de notre intersyndicat l'INPH, l'admiration de nos collègues PH, par notre adhésion massive aux différentes actions de défense de l'hôpital public, dans le cadre du plan Hôpital 2007.

Les différents volets de ce plan seront abordés jeudi après-midi au cours de notre assemblée professionnelle, en présence du directeur de la DHOS, du directeur de l'ARH de Bourgogne, de la présidente de l'INPH et des représentants des conférences.

Je vous invite à y participer très nombreux !

Suite aux négociations de l'INPH avec le Ministre, et à l'initiative du Ministre, l'INPH a signé le 10 mars dernier, un engagement de l'Etat sur 9 points :

1. valorisation de l'UF
2. organisation de l'hôpital selon une logique médicale
3. respect de l'indépendance professionnelle
4. habilitation des chefs de pôle
5. composition des CME
6. valorisation du conseil de pôle
7. contrat chef de pôle – directeur mais garantie d'indépendance réciproque
8. nomination des PH par le Ministre, maintien de la Commission Statutaire Nationale
9. socle commun pour les PH avec développement de valences

Depuis Monsieur Philippe DOUSTE-BLAZY a annoncé l'organisation par les ARH d'Assises Régionales de l'Hospitalisation où chacun pourrait s'exprimer sur l'organisation de l'hôpital, son financement et sa modernisation :

- Missions de l'hôpital public
- Liens hôpital-université
- Complémentarité médecine de ville et hôpital
- Amélioration de la vie interne de l'hôpital
- Rapports hôpital public et hôpital privé

Nous devons nous y positionner fermement contre une gestion uniquement comptable de la santé, contre une dérive managériale qui reste bien souvent au stade du discours mais sans application dans les faits. Nous devons refuser que les PH soient considérés, non plus pour leurs compétences médicales ou pharmaceutiques, mais pour leurs aptitudes à respecter les décisions administratives.

Dans cet esprit, et le sujet sera largement abordé au cours du FORUM de vendredi matin en présence de Martine Aoustin de la DHOS, nous devons mener un combat difficile, pour

que les contrats de bon usage ne s'appliquent pas qu'aux produits coûteux, facturés en sus de la T2A.

Ceci irait à l'encontre de plusieurs chantiers sur la sécurisation du circuit des produits pharmaceutiques :

- celui des « recommandations sur le circuit du médicament », dont la rédaction est achevée et qui sera présentée au niveau national le 22 juin prochain dans le cadre d'une journée sur la gestion des risques,
- celui de la MEAH 2004 sur le thème de l'organisation du circuit du médicament, et qui devrait être reconduit sur 3 ans,
- celui également des enquêtes sur l'iatrogénie médicamenteuse, dans le cadre de la DHOS ou de l'AFSSaPS,
- celui enfin de l'ANAES qui vient d'élaborer une fiche thématique sur le circuit du médicament en établissements de santé à l'attention des établissements de santé et d'experts-visiteurs dans le cadre de l'accréditation.

Des dossiers qui ont énormément mobilisés le SYNPREFH voient enfin leur aboutissement après de longues années de négociation :

- le décret PUI vient d'être modifié : il vous sera présenté ce matin.
- le décret sur la dispensation aux patients ambulatoires est enfin passé au Conseil d'Etat le 26 mai dernier et devrait être publié au début de l'été. Cependant nous ne savons pas encore si l'acte pharmaceutique de dispensation sera reconnu à sa juste valeur, la liste des médicaments qui continueront à être rétrocédés n'est pas encore finalisée, des mesures transitoires seront mises en place pendant quelques mois encore...

Nous resterons vigilants à vos côtés sur ce dossier qui sera longuement abordé ce matin en présence d'Aude de VIVIES et d'Isabelle DELOFFRE de la DGS.

Cet après-midi, nous aborderons le thème de l'intégration de la pharmacie dans le CHU, de la réforme des études pharmaceutiques et de la spécialisation hospitalière en Europe.

Ceci en présence du président de la 40^{ème} section du CNU, des présidents de l'INPH, de la FNSIP et de l'AEPH.

Concernant les postes de PH pharmaciens, il faut reconnaître que même s'il y a inadéquation entre nos missions et nos moyens, nous ne sommes pas la discipline de PH la plus sous-dotée en termes de création de postes.

Il faut également rappeler qu'à chaque tour de recrutement des postes sont laissés vacants et qu'une majorité de collègues obtient satisfaction, également en termes de mutation.

Dès le début de notre orientation en pharmacie hospitalière nous savions que nous devrions probablement être amenés à nous déplacer pour obtenir un poste de PH.

Bien sûr le SYNPREFH continue à se battre pour augmenter le nombre de postes en pharmacie hospitalière et nous avons un rendez-vous avec le cabinet du Ministre mardi prochain sur ce dossier.

Nous avons également saisi le Conseil d'Etat d'un pourvoir en cassation sur l'ordonnance de référé prise par le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand puis de Paris sur la non publication d'un poste.

Nous dénonçons chaque année auprès de la DHOS les postes cachés ou publiés mais « protégés » pour un candidat local non titulaire du CNPH. La DHOS intervient alors auprès de chaque Etablissement de Santé signalé par le SYNPREFH.

Mais vous devez également savoir que ces postes sont parfois protégés par nos propres adhérents...

Nous avons fait le choix d'organiser nous-mêmes nos congrès et nous avons la chance de pouvoir compter chaque année dans une région différente sur une équipe de collègues qui mettent tout en œuvre pendant plusieurs mois pour accueillir les congressistes, en leur faisant découvrir leur région et en leur permettant de profiter au mieux du congrès et de ces sessions.

Je tiens donc à remercier chaleureusement notre comité d'organisation local :

Sylvie Arnaud – Xavier Barbaut – Nathalie Garnier – Véronique Jost – Guy Martin

ainsi que le comité d'organisation national qui prend en charge l'organisation de l'exposition et du congrès, l'inscription de tous les congressistes...

Marie-Hélène Guignard – Guy Lebouvier – Patrick Rambourg – Alain Rombach – Jean-Louis Vailleau

Je remercie également le Comité Scientifique qui va rester au travail pendant le congrès, en sélectionnant les communications qui seront primées et en managant les communications orales.

Mais enfin au Bureau National qui réalise un vrai travail d'équipe où chacun est indispensable aux actions de notre Syndicat.

Aussi je vous demande d'être très nombreux à répondre à l'appel que va lancer notre Secrétaire Général, pour les élections au bureau national, notamment parmi les plus jeunes de nos collègues...

Bon congrès à tous !

Dijon, le 2 juin 2004,

Armelle Develay
Président du Synprefh